

Erratum

Voici l'erratum du mémoire : « Comment réinventer la livraison de colis sur le « dernier kilomètre » en limitant l'impact environnemental et en sensibilisant le consommateur ? Étude de cas : la Région de Bruxelles Capitale ». Mémoire en vue de l'obtention du master en Gestion de l'entreprise à l'ICHEC pour l'année académique 2019-2020 présenté par Mathilde HOMBROUCK avec le Promoteur Benoît PIRAUX.

p.7 – Figure 1 : « **55%** » doit être corrigé par « **125%** »

p.20 : « Actuellement, en RBC, c'est la livraison par **camionnette électrique** qui domine ... » doit être corrigé comme ceci « Actuellement, en RBC, c'est la livraison par **camionnette à carburant ordinaire** qui domine ... »

p.27 : « Le « **Last Mile** » est l'étape la plus longue et coûteuse dans la procédure de livraison de marchandises » doit être corrigé comme ceci « Le « **Last Mile** » est l'étape la plus coûteuse dans la procédure de livraison de marchandises »

p.29 : « En **voiture**, si le consommateur combine le trajet avec une autre activité – telle qu'aller au bureau ou en revenir –, nous remarquons une diminution de 72% » doit être corrigé par « En **vélo**, si le consommateur combine le trajet avec une autre activité – telle qu'aller au bureau ou en revenir –, nous remarquons une diminution de 72% »

p.47 : « **asset-light** » doit être corrigé comme ceci « **asset-light** »



p.50 : le **76%** correspond à **64%**, le **11%** correspond à **9%**, le **10%** correspond à **8%**

p.59 et p.92 : « **EV** » doit être corrigé en « **VE** » (= Véhicule Electrique)

p.76 : « **collabore** » doit être corrigé comme ceci « **collaborer** »

p.78 et p.XXVII : Dans la continuité de ma réflexion, j'ai décidé de modifier le calcul (hypothétique !) du nombre de casiers nécessaires à la RBC : « **474** » doit être remplacé par « **aux environs de 1 casier pour 173 habitants de la RBC** ». Il était illogique de mettre la réponse sur une échelle communale.

Assumons que 60% utilise l'e-commerce en RBC (population : 1,2 million) ; que 30% de la marchandise serait acheminé via des casiers automatiques et que la moyenne d'achat est de 7 fois par an. Le calcul est donc comme suit : $((720.000 \times 7) \times 30\%) / 365 = 4142,5$ casiers à $4142,5 / 720.000 = 1$ casier pour 173 habitants.

p.84 : « **Flandres** » doit être corrigé comme ceci « **Flandre** »

Merci d'avoir pris connaissance de ces erreurs.